

**SNC PHILIA**  
 2, Rond Point des Antons - BP 10 299 - 44702 ORVAULT CEDEX  
 Tél : 02.51.77.44.30 - Fax : 02.51.77.44.31  
 e-mail : paysdeloire.aménagement@ataraxia.fr

**ataraxia**

**LOTISSEMENT "LES PERRIERES"**  
**PLAN DE VENTE DEFINITIF**

Commune  
 d'LOUDON

Bureau d'Etudes  
 Techniques

**J.M. ARRONDEL**  
 Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.  
 122, place Maurice Gélinau - B.P. 60132  
 44154 ANCENIS CEDEX  
 Tél: 02.40.96.27.71 - Fax: 02.40.83.14.28

**LOT  
 26**

Adresse : 60, Impasse des Perrières

Réalisé le 30.10.2007, modifié le 28.10.2008

Superficie: 932 m<sup>2</sup>

Cadastre:  
 Section ZS n°423 & 437

Calcul du lot

X	Y
4930.087	2111.358
4917.224	2104.168
4914.606	2102.704
4921.216	2089.829
4956.579	2081.290
4982.308	2103.894

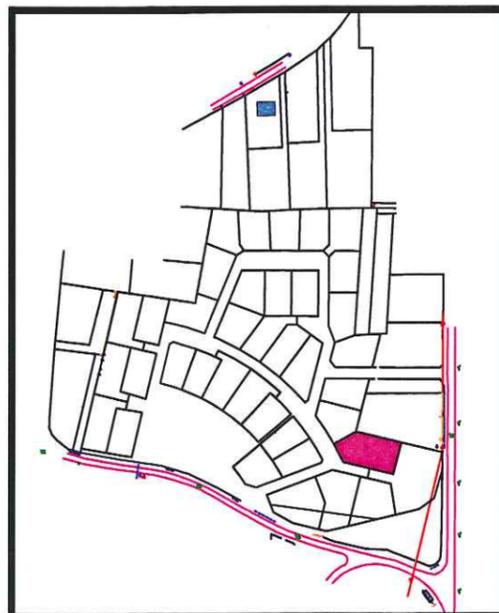
Référence : Dossier 005565

Arrêté de lotir  
 N°LT4411506W3002  
 du 30.05.2007

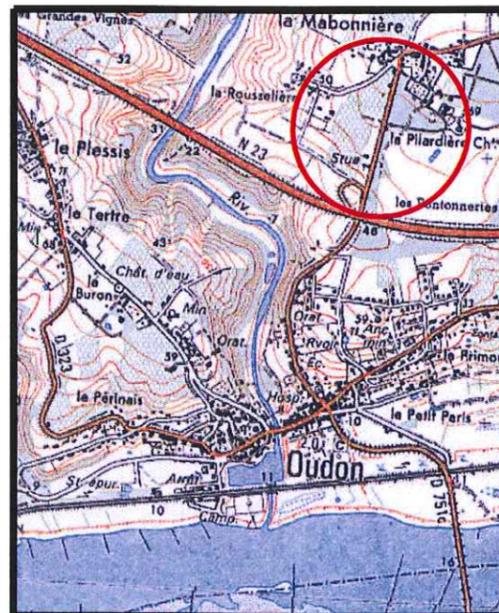
S.H.O.N : 200 m<sup>2</sup>

Servitude apparente : oui  non

**PLAN DE SITUATION**



ECHELLE 1/5000



ECHELLE 1/25000

Altitude des ouvrages après réalisation des travaux

Cote de voirie sur coffret EDF: 52.49

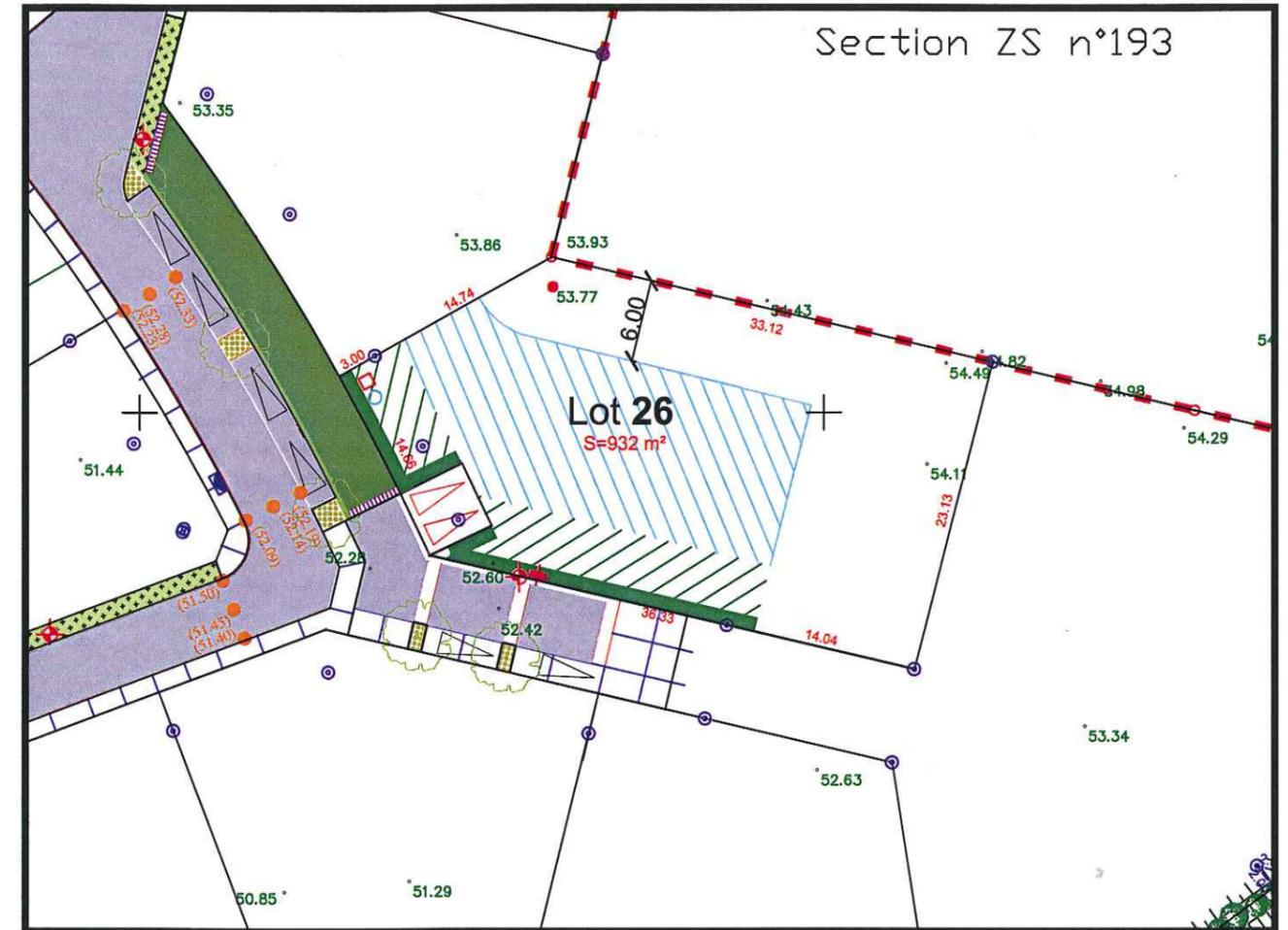
Cote des radiers suivant le recolement de l'entreprise

Branchement EP: 51.94

Branchement EU: 50.79

Les cotes devront être contrôlées par le constructeur

"Eléments du projet : les caractéristiques des équipements sont d'ordre  
 indicatives et peuvent évoluer en fonction de la réalisation du projet."



ECHELLE 1/500

**LEGENDE (\*)**

- Borne nouvelle
- Borne existante
- Constructibilité des parcelles**
- Zone d'implantation de la partie principale de la construction et de tous les volumes étages.
- Marge de recul de 5m pour l'implantation des constructions, entrée de voiture interdite, haie de clôture obligatoire.
- Possibilité de construction à l'alignement (dans la limite de 30 % de la façade du lot) ou à défaut prolongement de la haie
- Servitude de tréfond (passage de canalisation d'eau pluviale ou d'eau usée) largeur: 3m
- Luminaire projeté (position indicative)
- Coffrets de branchement (position indicative)
- Cote de niveau avant travaux
- Cote projet voirie
- Branchement assainissement (Eu - Ep)
- Grille, avaloir

**Aménagement des espaces communs**

- Périmètre du lotissement
- Voie de desserte interne des lots
- Placettes (dallage béton ou résine)
- Chemin piéton
- Zone de stationnement sur espace commun
- Accès et stationnement non clos obligatoire sur espace privé de dimension 5x5 mètres minimum
- Muret
- Gazon
- Couvre sol et ou arbuste
- Bassin d'orage et noue engazonnée
- "Greenblock" sur fosses d'arbres situés dans les lignes de stationnement et sur trottoir
- Principaux arbres à planter

- L'emplacement des coffrets, branchements et attentes est donné à titre indicatif  
 - L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique  
 - L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A ou des bornes pavillonnaires FT sur les lots  
 (\*) taille des symboles non représentative de la taille réelle